



## Sols

Protéger nos sols et partager  
l'accès à la terre

### La défense des sols agricoles, un enjeu crucial

Notre Dame des Landes, Triangle de Gonesse, mobilisations sur tous les territoires contre la bétonisation des terres et les grands projets inutiles, les écologistes sont en pointe pour la défense et la sauvegarde de cette merveille de la nature que sont les sols agricoles et naturels dont bénéficie notre pays.

Ce capital naturel est irremplaçable et en grand danger pour diverses raisons, dont la plus importante est de le considérer comme du foncier inerte qu'on peut dégrader et détruire. On le détruit en artificialisant les sols avec le développement désastreux d'une urbanisation irresponsable produisant des conséquences écologiques graves. On le dégrade en le polluant, en favorisant une agriculture industrielle irrespectueuse de l'écosystème qu'il constitue.

Ainsi, les enjeux que cristallisent la question foncière sont immenses :

-Un enjeu écologique, d'abord, dans le sens où il s'agit bien de retrouver l'équilibre fondamental de la communauté humaine avec le sol qui accueille toute vie, lui en redonner la maîtrise, et la réconcilier avec cet environnement.

- un enjeu de sécurité en cette période de réchauffement climatique qui multiplie les risques de sécheresses, d'inondations, de tempêtes et d'incendies que seule une occupation raisonnée et de l'espace, respectueuse des écosystèmes et des conditions locales peut aider à maîtriser.

-Un enjeu économique et social, ensuite : l'agriculture française souffre d'un modèle à bout de souffle, écartelée entre sa dépendance à l'égard des groupes agro-alimentaires internationaux et un protectionnisme inavoué qui apparaît bien souvent comme seule condition de survie du monde agricole, dont la démographie est chaque jour plus inquiétante. D'ici 10 ans, près de la moitié des agriculteurs sera parti à la retraite, sans perspective de renouvellement des générations.

Pourtant l'enjeu est immense pour permettre la relocalisation des productions alimentaires et faire aboutir la transition agroécologique, générer des milliers d'emplois non délocalisables par l'installation et le renouvellement des actifs.

Il s'agit de la seule réponse crédible face aux crises systémiques que connaît notre système alimentaire : changement climatique, épuisement des ressources, effondrement de la biodiversité pollutions, dégradation des paysages et risques environnementaux entraînés par des productions trop spécialisées par région.

### Les sols : un bien commun imprescriptible de l'humanité

**Trois actions sont essentielles sur le sujet :**

- Préserver nos sols agricoles et naturels de l'artificialisation

- Garantir l'accès à la terre pour des agriculteurs plus nombreux et une agriculture résiliente
- Garantir le maintien de la qualité des sols, les continuités naturelles et les écosystèmes très diversifiés de notre pays

Sur les deux premiers points, une grande loi foncière doit à la fois stopper cette artificialisation en cours, et renouveler l'usage des sols agricoles et naturels pour tous (agriculteurs, forestiers, carrières...), autour des sols comme bien commun imprescriptible de l'humanité.

Sur le troisième point, l'ensemble des politiques poursuivies dans tous les domaines doivent intégrer un volet relatif aux sols, à leur devenir et à leur état ou remise en état

### **L'approche des communs : préserver nos sols agricoles et naturels**

#### ***Stopper l'urbanisation croissante et le grand gâchis de l'artificialisation***

En France, l'équivalent d'un stade de foot (0,8 ha) toutes les 6 minutes ou d'un département moyen (600 000 ha) tous les 8 ans sont perdus au profit de l'artificialisation des sols. L'artificialisation croissante des terres fertiles produit des conséquences écologiques graves : inondations, réchauffement des sols, rétrécissement et discontinuités des trames vertes et bleues, etc.

#### ***Favoriser l'appropriation collective par les citoyen.nes et la puissance publique***

Le foncier comme bien commun. Nous souhaitons repenser la gouvernance de la ressource foncière par un interventionnisme public accru pour protéger et promouvoir le modèle agroécologique (exemple du modèle des « ceintures vertes » et des villes nourricières), et par un interventionnisme citoyen lui aussi renforcé : la communauté elle-même mobilisée sur le foncier pour remplir l'objectif fondamental de son alimentation durable (exemple de la Foncière Terre de Liens).

### **Des fermes nombreuses et diversifiées, une exploitation forestière respectueuse de la nature pour une agriculture plus résiliente et le maintien de la qualité des sols**

#### ***Empêcher la spéculation sur les terres et le phénomène de financiarisation de l'agriculture***

Nous voulons lutter contre l'accaparement des terres par des groupes financiers et sociétés, qui induit une concentration (hausse du niveau de capital fixe et de l'endettement), une spécialisation accrue de nos territoires ainsi qu'une spéculation et une rétention foncière. Ce phénomène en croissance induit des difficultés de transmission des fermes, et *in fine*, une perte de valeur ajoutée et de dynamisme pour les territoires ruraux.

Il convient ainsi de remettre en place un réel contrôle des structures agricoles au service de l'intérêt général, face à l'agrandissement démesuré des exploitations agricoles favorisé aveuglément par la PAC depuis trop longtemps. Cette évolution est antinomique de la vie de nos campagnes comme de l'agriculture résiliente que nous souhaitons.

#### ***Favoriser l'installation de jeunes agriculteurs-rices.***

Nous voulons agir pour la création de nouvelles fermes pour la mise en place de systèmes d'agriculture écologique et de filières de proximité, pourvoyeuses d'emploi. Cela passera nécessairement par un renouvellement des actifs non issus du milieu agricole, il convient donc de favoriser massivement les reconversions professionnelles vers le métier de paysan.ne.

## **Principales propositions**

### ***Une nouvelle loi foncière d'ampleur***

Cette loi garantira à la fois la sauvegarde des terres agricoles et naturelles, des zones humides et des espaces sensibles et une meilleure gestion du foncier pour faire aboutir la transition agroécologique. Elle s'orientera autour des objectifs suivants :

**Stopper l'artificialisation des terres par la mise en place d'un plan de protection généralisée du foncier agricole, forestier et naturel.** Pour ce faire, nous devons notamment agir sur la disparité de valeur économique entre le foncier à urbaniser et le foncier agricole et naturel, par la taxation des plus-values. L'autre enjeu est de mettre également en œuvre une véritable protection de nos sols, en privilégiant les mesures d'évitement et non de compensation, couplée à un moratoire sur les centres commerciaux, entrepôts de e-commerces et zones inutiles.

**Garantir l'accès à la terre pour les projets agroécologiques par la restructuration de la gouvernance foncière.** Afin de privilégier l'installation des fermes agroécologiques et des actifs dans la loi, nous voulons restructurer les outils de gestion du foncier dans leur gouvernance et dans leurs capacités d'intervention (acquisition, stockage de foncier...), en développant l'interventionnisme public et citoyen.

**Des sols agricoles et naturels de qualité dans des écosystèmes préservés en lui donnant une valeur biologique ancrée dans la loi**

En leur donnant une valeur intrinsèque, nous dépasseront la vision des sols comme du foncier inerte. L'objectif est d'évaluer, quantifier leurs services environnementaux pour empêcher leur dégradation qualitative (par les monocultures végétales avec perte de matière organique, par les productions animales intensives facteurs de multiples pollutions), ou encore leur érosion et lessivage par des méthodes de culture inappropriées. De même pour le milieu forestier, cette valeur intrinsèque des sols ancrée dans la loi permettra d'éviter les coupes rases des forêts et la monoculture sylvicole entraînant l'acidification et la perte de biodiversité. Pour le milieu naturel en général, l'impact négatif des mines, carrières, industries polluant les sols sera enfin mesuré pour agir sur leur protection.